

Le prix Jean-Marie Drot 2024 attribué à François Hurard



Crédit photo Didier Plowy /
Ministère de la culture

Ce Prix porte le nom de Jean-Marie Drot, membre fondateur et président de la Scam de 1995 à 1999, défenseur inlassable des arts, de la diversité culturelle et du droit d'auteur.

Il honore celles et ceux qui, par leur engagement, œuvrent en faveur des autrices et des auteurs, de la culture et de la création.

Contact presse
presse@scam.fr
01 56 69 64 34

Figure emblématique de l'administration publique, François Hurard a joué un rôle majeur dans la structuration et le soutien des filières culturelles françaises, en particulier dans le secteur audiovisuel. Ses travaux ont conduit à la création de la Cinémathèque française en 2017 et au premier Fonds de soutien à la création sonore en 2021. La Scam récompense son engagement envers les auteurs et les créateurs en lui remettant cette année Le Prix Jean-Marie Drot.

Agrégé de philosophie et ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, François Hurard débute sa carrière en tant qu'attaché culturel à Montréal en 1983, avant de devenir enseignant à l'Université de Paris-VIII.

Sa nomination en 1998 au CNC en tant que Directeur du Cinéma est une étape majeure dans sa contribution au secteur audiovisuel. Il poursuit cette mission au ministère de la Culture en 2007, d'abord comme conseiller cinéma, puis comme inspecteur général des affaires culturelles en 2011. Parallèlement, il siège au conseil d'administration du Festival de Cannes jusqu'en 2013.

En réponse à la proposition de la Scam de concevoir une cinémathèque du documentaire, il rédige en 2015 un rapport pour le ministère de la culture, présentant des recommandations sur les modalités de sa création. Avec Nicole Phoyu-Yedid, il coécrit en 2020 un rapport remarqué sur l'économie du podcast, *L'écosystème de l'audio à la demande ("podcasts") : enjeux de souveraineté, de régulation et de soutien à la création audionumérique*, qui conduit un an plus tard à la création d'un fonds de soutien à la création sonore, la première aide publique pour ce secteur alors émergent.

François Hurard a aussi marqué le paysage culturel français par ses rôles de régulation et de gouvernance. De 1987 à 1998, il dirige l'observatoire des programmes de la CNCL, puis du CSA. De 2017 à 2023, il est Médiateur à la Cour des Comptes au sein de la commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur. Nommé Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres en 2022, il succède l'année suivante à Dominique Boutonnat comme administrateur de France Télévisions, représentant l'Etat.

Le prix Jean-Marie Drot lui sera remis à la Scam le 26 septembre 2024.